

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 30

Artikel: Deux Zola
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256216>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

était à peine installé qu'il mourut le 16 mars 1527. On l'enterra à l'entrée du Chœur, dans l'église paroissiale de St Marcel, à Delémont.

A. D.

Deux Zola

Décidément ce sera un grand homme : les Français placent Zola au Panthéon ! Qui eût dit qu'on se servirait de ce pornographe pour une apotheose. Il n'y a pas jusqu'à ses propres thuriféraires qui, au fond, n'en soient un peu gênés. Que dire par exemple d'un des plus... académiciens d'entre eux, Anatole France, qui a fait l'autre jour, l'apologie de Zola au nom de « ses amis intimes ». Il s'est écrié notamment :

« Le jour est proche où d'autres cébreront devant le bronze du maître, son œuvre épique. C'est l'auteur de la lettre « J'accuse » qu'au lendemain des réparations tardives nous sommes venus saluer de son repos.

« Esprit généreux et lucide, Zola se montra, dans la défense d'un innocent, aussi grand par la clarté de sa raison que par la fermeté de son courage. Rien de cette affaire, obscurcie à dessin, ne lui avait échappé. Les criminels étaient nombreux et puissants. Il vit le danger et il y marcha. En découvrant, au prix de son repos, au péril de sa vie, la Vérité voilée et la justice enservie, il a bien mérité de sa patrie et de l'humanité. »

Or, c'est le même Anatole France qui, avant « l'Affaire », portait cet autre jugement sur le même Zola :

« Il ignore la beauté des mots comme il ignore la beauté des choses, écritait le futur préfacier des discours de Combes... « Il prête à tous ses personnages l'affollement de l'ordure. En écrivant la « Terre », il a donné les « Géorgiques » de la crapule... »

« Son œuvre est mauvaise, et il est un de ces malheureux dont on peut dire qu'il vaudrait mieux qu'ils nefussent pas nés... »

« Je ne lui nierai point sa détestable gloire. Personne avant lui n'avait élevé un si haut tas d'immondices. »

« Jamais un homme n'avait fait un pareil effort pour avilir l'humanité », insul-

demandait-il au lieutenant, en l'enveloppant d'un regard scrutateur.

— J'ai dû laisser tomber un rien qui m'était bien cher, répondit-il simplement, car j'ai cherché vainement en rentrant à la maison la fleur que vous m'avez permis de relever, et je ne l'ai plus trouvée, ajouta-t-il en s'adressant du regard à M^e de Verneuil.

— Beaucoup de fleurs se ressemblent, je n'aurais pas reconnu le propriétaire de celle dont il s'agit si elle n'eût été accompagnée d'un mouchoir portant vos initiales.

— Je ne me suis pas aperçu de la disparition du mouchoir. Je n'ai eu, du reste, que le temps de changer d'uniforme en rentrant ce matin avant d'aller au quartier.

— A quelle heure êtes-vous parti d'ici et rentré chez vous ?...

Chantal se leva, frémissant intérieurement pendant ce rapide interrogatoire où sa propre vie lui paraissait suspendue aux réponses faites par le jeune homme.

— Je vais préparer le thé, dit-elle, tout le monde ici a plus ou moins besoin de repos.

ter à toutes les images de la beauté et de l'amour, nier tout ce qui est bon et bien. • Jamais l'homme n'avait rencontré à ce point l'idéal des hommes. • M. Zola est digne d'une profonde pitié. •

Ainsi, voilà l'homme qui, d'après Anatole France, a avili l'humanité qui, maintenant a bien mérité de l'humanité ».

Quant à l'œuvre de l'auteur des « Géorgiques de la crapule », elle devient épique.

Vit-on jamais de plus cyniques pitres se moquer plus impudemment de la France et des Français.

Morsures de serpents venimeux

Les serpents de nos régions sont loin d'être redoutables comme ceux des pays chauds.

L'Australie, l'Amérique du Sud et l'Inde se disputent le privilège d'abriter les espèces les plus dangereuses. D'après les statistiques du gouvernement Anglais, dans l'Inde seule, plus de vingt mille personnes succombent chaque année aux morsures des janas, cobras capelis bangares et autres reptiles. A la Martinique, le Bothrops ou fer de lance ; en Algérie, la Vipère céraste, au Soudan le Naja, font beaucoup de victimes, surtout parmi les populations indigènes. Les serpents venimeux ne sont représentés en France que par la vipère dont la morsure cruelle, souvent assez bénigne, est parfois mortelle.

L'an dernier un pauvre braconnier des environs de Rodz, Couberton, mourut dans des circonstances assez touchantes. Il chassait avec son chien lorsque ce dernier, qu'il affectionnait beaucoup, fut mordu par une vipère. Le braconnier, qui n'avait sur lui aucun spécifique contre le venin des ophiidiens, s'empressa de sucer la plaie de son chien, et ce dernier instantanément soulagé, recommença à chasser. Malheureusement, Couberton avait des aphtes dans la bouche, et son dévouement devait lui coûter la vie. A peine rentré chez lui, il éprouva des douleurs très vives ; la tête s'enfla et bientôt après, il mourut.

Le venin est contenu dans des glandes sur lesquelles sont implantées deux dents mobiles creusées d'un canal qui va de la base à la pointe. Quand l'animal ne redoute

Le banquier acquiesça du geste, sans cesser d'examiner avec attention la physionomie de son jeune partenaire.

— J'ai été surpris de trouver ce malin dans mon bureau les objets dont je vous parle, continua-t-il négligemment, tenant l'officier sous son regard...

Celui-ci pâlit affreusement.

— Dans votre bureau ?... répéta-t-il lentement en passant la main sur son front, comme si ce mouvement avait la puissance de chasser une obsédante vision.

— Exactement là, et point ailleurs !.... affirma d'un ton glaciel le banquier, à l'observation duquel n'échappait pas le trouble du jeune homme.

— J'aurais voulu, pour tout au monde, ne pas trouver là aujourd'hui les objets en question, reprit-il après un court silence pendant lequel l'officier se sentait défaillir. Et sans autre préambule :

— Gauthier, continua-t-il gravement, une somme importante m'a été dérobée cette nuit, ou plutôt ce matin, car les bougies allumées, dont une mèche fumait encore, m'ont permis d'établir assez exactement

aucun danger, il tient ses crochets couchés dans l'intérieur de la cavité buccale ; mais s'il veut se défendre, il les redresse et, frappant de tout le haut du corps, comme d'un marteau, les implante profondément dans le corps de son adversaire. La pression produite par le choc fait écouler au fond de la plaie quelques gouttes de venin. La morsure des serpents occasionne une douleur très vive suivie d'engourdissement et de crampes. Des défaillances, des syncopes se produisent ensuite très rapidement. Lorsque la quantité de venin inoculée est assez considérable pour donner la mort, la respiration ne tarde pas à devenir anxieuse, pénible. Le pouls est petit, irrégulier, la vue troublée, ainsi que l'intelligence, le corps est baigné d'une sueur froide, visqueuse. La bouche se contracte, devient baveuse, la langue se gonfle, les lèvres se serrent, puis le blessé tombe dans le coma et expire au bout de quelques heures.

Sitôt après la morsure, il faut appliquer une ligature au dessus de la plaie, c'est-à-dire entre elle et le corps, puis élargir la piqûre jusqu'au fond, la laver à grande eau, la faire abondamment saigner, enfin la cautériser profondément avec le nitrate d'argent ou mieux encore avec un morceau de fer rougi à blanc.

Faire tenir le malade dans un lit bien chaud, le gorger de boissons alcooliques chaudes, de façon à provoquer une sudation et une miction abondante. Le venin est soluble dans l'alcool, et il convient de l'éliminer au plus vite.

Après dix ans de patientes études poursuivies à l'Institut Pasteur de Saïgon à Paris, et enfin à Lille, un bactériologiste distingué, le docteur Calmette, a déterminé exactement une méthode sérothérapeutique, qui donne aujourd'hui des résultats remarquables, et s'applique à toutes les espèces de serpents venimeux, car le principe toxique de tous les venins est invariablement le même. Il n'y a que des variations de toxicité suivant les espèces. C'est ainsi que s'il est nécessaire d'employer 4 milligrammes de venin de vipère de France pour tuer un lapin dans un temps déterminé, il suffit de un quart de milligramme de venin de cobra capel de l'Inde, pour produire le même effet dans un temps égal.

Suivant la méthode employée pour la guérison de la diphtérie, le docteur Calmette cherche un sérum spécial capable d'annihiler dans l'organisme les effets du venin.

Pour préparer ce sérum, il fallait d'abord

l'heure à laquelle on s'est introduit chez moi. Qui a commis le vol ?... Je l'ignore ! J'en aurais immédiatement informé le Parquet si, n'ayant trouvé sur place des objets vous appartenant, je n'avais eu l'espoir que vous puissiez me donner quelques renseignements pouvant me mettre sur la trace du coupable. Ne pouvez-vous me fournir aucun indice ?

— Pas le moindre, monsieur, fit le jeune homme, dont une sueur froide couvrait le visage.

Il eût été assurément plus habile de sa part de feindre l'étonnement. Mais bien qu'il se rendît confusément compte que cette façon de répondre l'accusait, il était trop loyal et trop franc pour pouvoir jeter la surprise à l'annonce de ce fait dont il avait eu le malheur de se trouver témoin.

— Comment expliquez-vous la présence de votre mouchoir sur le lieu même du vol ?... insista avec irritation M. de Verneuil.

Un jet de sang empourpra soudain le visage de Gauthier. Il commençait à comprendre la gravité du soupçon qui pesait sur lui ; se levant, il fixa sur le banquier un regard